



Procès-verbal de la 49^{ème} Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue à 17h le mercredi 07 août 2024 à la salle Montjoie à Saint-Gervais-les-Bains.

Membres présents: 92

Membres représentés: 27

Total des membres à jour de leurs cotisations 2023 : 190 - soit 120 familles.

- **Rapport moral par Emmanuel Audousset, Président**

Bonjour à tous et merci d'être présents si nombreux à cette **49^{ème} AG des Amis de St Gervais**,

Pour commencer je souhaite rendre un hommage à **Jacques Blaise** qui nous a quitté le 5 décembre dernier et à **Jacques Mignon** le 25 avril. Tous les deux ont œuvré au sein de notre conseil.

Nos plus sincères et affectueuses pensées à leurs enfants,

Actuellement le conseil est composé de 12 membres :

1. Emmanuel Audousset, Président
2. Marie-Pierre Larmaraud -Vice Présidente
3. Patrick de Laporte – Trésorier
4. Etienne Hubert
5. Arnaud Burlin
6. Bruno Lanier
7. Jérôme de Mautort
8. Jean-Baptiste Rougé
9. Jean Baptiste Grison
10. Catherine Jeanteur
11. Corinne Rebeix
12. Olivier Rebeix

Au cours de cet exercice nous avons poursuivi les actions de l'association dans le cadre de ses missions qui sont, je vous le rappelle :

1. Protéger l'environnement.
2. Préserver l'ambiance de vie.
3. Contribuer au développement harmonieux de la station.
4. Faciliter et développer les relations entre ses membres.
5. Représenter collectivement les membres de l'association en se faisant leur porte-parole.
6. Œuvrer en faveur des habitants.

Quelques informations concernant nos activités en 2023-2024 :

1. Sept réunions du Conseil.
2. Entretiens avec JM Peillex.
3. Échanges réguliers avec l'Office du tourisme et la STBMA (remontées mécaniques).
4. Participation aux réunions FARSM (Fédération des Associations des Résidents des Stations de Montagne ; AG 2023 le 10 août dernier, à Paris en décembre 2023). Nous participerons à l'AG 2024 le 13 août prochain à Chamonix.
5. L'association fait partie de la FESM 74, issue de la FARSM qui avait l'agrément de protection de l'environnement.
6. Nous avons assisté à différentes réunions publiques et conseils municipaux.
7. Nous avons poursuivi nos échanges avec les associations amis des Contamines, de Megève, de Combloux et des Houches.

En termes de **communication** nous avons :

- publié les lettres 126 (novembre 2023) et 127 (Avril 2024),
- réalisé des communications ponctuelles,
- mis à jour du site internet : <http://www.amis-saint-gervais.eu/>

Il est je pense utile de rappeler que notre association s'efforce de contribuer à la bonne compréhension des enjeux et projets de la commune de Saint-Gervais et du pays du Mont Blanc pour éclairer ses membres, donner son avis et être une force d'action.

Au cours des dernières années nous avons réalisé des études et analyses sur différents sujets ; nous avons développé nos relations et échanges avec les autorités et acteurs locaux, nous nous sommes efforcés de partager nos travaux avec les différentes associations « Amis » locales et régionales.

Ces différentes études sont partagées avec vous bien sûr, mais aussi avec les différents acteurs locaux et associations partenaires ; elles sont reprises, et prises en compte.

Ces informations et analyses vous sont communiquées via notre site internet et via notre lettre.

Du coup je pense que notre voix, nos avis portent plus et sont de plus en plus pris en considération directement ou indirectement. Pas forcément de façon immédiate mais sur le long terme oui ; C'est un des moyens de porter notre voix ; l'autre moyen est de voter localement.

Cette année, nous avons porté notre attention sur les sujets suivants :

- Projet *Ascenseur Valléen*.
- Projet *Ascenseur des Thermes*.
- Les projets tels qu'*Igloo*, *Chez la Tante*.

Nous sommes actifs à différents niveaux

- *Institut Écocitoyen du Pays du Mont-Blanc*. Les Amis de St Gervais sont membre de ce Comité consultatif Environnement.
- *Prix des Amis de St Gervais*. Le prochain devrait se tenir en 2025.
- Soutien aux opérations locales tels que le *Théâtres dans les Alpagnes* et *Musique & Patrimoine*, *Prix Naissance d'une Œuvre*, *Foire Agricole* qui démontre le dynamisme de Saint-Gervais et des tous ces habitants.
- **Sorties :**
 - 2016 : journée au Plateaux des Glières le 17 août,
 - 2017 : visite du barrage d'Emosson le 9 août,
 - 2018 : visite de l'usine SGL de Chedde le 14 août,
 - 2019 : découverte du système d'adduction d'eau de la St Gervais le 13 août,
 - 2020 : rando géologique et florale avec Sylvie Marsigny le 12 août,
 - 2021 : Mt Lachat/Bionnassay pour une découverte des glaciers, de leur environnement et de leur histoire,
 - 2022 : Abondance,
 - 2023 Plateau d'Assy,
 - 2024 : CERN ; les participants sont devenus des experts du Boson de Higgs !

Nous vous avons fait part de nos réflexions sur le niveau de développement souhaitable/idéal pour St Gervais. Derrière cette question d'intérêt collectif se posent des questions subjectives : quel est le niveau de population souhaitable pour Saint-Gervais, faut-il freiner la construction de nouvelles habitations, faut-il préserver plus particulièrement certaines zones ?

C'est une préoccupation d'ordre national avec la loi « **Climat et résilience** », promulguée le 24 août 2021, et dont on a déjà beaucoup parlé pour ses objectifs (et contraintes !) en matière de performance énergétique des logements. Celle-ci comporte **un volet qui impactera encore plus l'avenir du logement en France : le Zéro Artificialisation Nette (ZAN)**.

C'est notamment pour cela que nous avons décidé de travailler au cours de ce mandat sur l'évolution du Bettex ; A ce titre nous avons rencontré Monsieur le Maire pour lui indiquer notre souhait de participer aux groupes de travail qui pourraient être mis en place sur ce sujet ; cependant : *Le Bettex n'est pas à l'ordre du jour, peut-être en 2025 ?*

Nous avons donc décidé de ré orienter nos

réflexions sur la « nature » de ce que nous souhaitons pour le développement de Saint-Gervais : est-ce familial ? quatre saisons ? sportif ? plein air ? tourisme de luxe ? ...

Les *Amis de Saint-Gervais* ont bien conscience de la complexité du développement d'un territoire et d'une ville. Partageant avec la municipalité le souci d'un développement harmonieux de Saint-Gervais nous sommes en effet persuadés que nous arrivons ensemble à œuvrer pour le bien de notre commune et de son environnement.

Nous apportons notre modeste contribution au développement de Saint-Gervais et de tous ses habitants. Plus nombreux nous serons mieux notre voix portera.

N'hésitez pas à nous faire part de votre avis, de vos idées et pour celles et ceux qui le souhaitent à nous rejoindre au sein du Conseil ou à faire adhérer vos amis ou vos voisins.

En conclusion je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil pour leur engagement et vous propose de continuer sur cette dynamique pour ce nouvel exercice.

Emmanuel Audousset,
Président

Quitus est donné à l'unanimité au rapport moral

• Rapport financier et fixation des cotisations

Résultats comptables au 31/12/2023

BILAN Actif	2023		BILAN Passif	2023
Disponibilités	25 489 €		Fonds associatifs	24 169 €
			Résultat de l'exercice	1 320 €
DEPENSES			RECETTES	
Assurance, Banque, fournitures, informatique(1), abonnements, Poste,	1 217 €		Cotisations et dons des adhérents	4 340 €
Cocktail AG(2), frais de mission et réception	542 €		Intérêts livret (3)	978 €
Participation à la Sortie annuelle	119 €			
DONS / Cotisations : FNE ; FARSM et FESM	120 €			
Prix des Amis = 2 x 1000 €	2 000 €			
total	3 998 €		total	5 318 €
Résultat	1 320 €			

(1) 397€

(2) dont cocktail 452 €

(3) dont 650 € au titre de 2023

Éléments analytiques	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Cotisations	4 340 €	4 064 €	4 750 €	4 152 €	4315 €	3590 €	3650
Sortie annuelle	+1 686 € -1 805 €	+800 € -995 €	+ 944 € -1 414 €	+ 0 € -511 €	+1400€ -1414€	+896 € -836 €	+1480 € -1650 €
Frais réception	-542 €	-912 €	- 467 €	- 34 €	- 405€	- 419 €	- 116€
Trésorerie	25 489 €	24 168 €	24 072 €	23 744 €	21 242 €	21 599 €	19 713€

Adhésions	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
1/ Adhérents à jour*	190	275	275	234	234	190	276
2/ Soit : familles	120	172					
Dont nouveaux adhérents	4	13	23	15	30	15	13
3/ Adhérents irréguliers ***	136	61	58				
Total adhérents	326	336	308				

*Couple = 2 adhérents

*A jour de leur cotisation

*** Adhérents cotisant 1 année sur 2 ou 3

Le niveau des cotisations est renouvelé à l'identique :

20 € pour une personne seule ; 30 € pour un couple. Ajouter 5 € pour ceux qui souhaitent aussi un exemplaire papier des Lettres.

Patrick de Laporte

Trésorier

Quitus est donné à l'unanimité au rapport financier

• Renouvellement des administrateurs

Les mandats de Mme Marie-Pierre Larmaraud et Mr Jean- Baptiste Grison arrivant à terme, les deux administrateurs ont accepté leur renouvellement et ont été réélus à l'unanimité.

L'assemblée a pris en compte la démission de M Etienne Hubert.

Mme Stéphanie Orset a présenté sa candidature qui a été approuvée à l'unanimité.

• L'association Mont d'Arbois Astronomie

Lauréate 2023 du prix de l'association des amis de Saint Gervais, elle est venue nous apporter les outils pédagogiques qu'elle a créé, pour les scolaires, avec le prix reçu.

Intervention de Mr Jean Marc Peillex à l'AG du 07 août 2024

• Révolution de la mobilité

Un schéma innovateur nous est présenté en plusieurs étapes :

- **L'Ascenseur des Thermes**, inauguré le 3 aout, reliant les thermes au bourg et permettant de rapprocher Le Fayet du centre de la commune. Sa technologie est unique au monde, celle du 21^{ème} siècle, contrairement à l'ascenseur de Fribourg. Du 3 au 6 aout , 1114 trajets ont été effectués permettant le transport de plus de 10 000 personnes, correspondant à un certain besoin, voire un outil touristique et de promenade. On rappelle sa gratuité. Il fonctionnera 7 jours sur 7, toute l'année de 6h à 23h.. Le parc thermal est en cours de réfection, de même que les sentiers.

- **Le Valléen**, reliera la gare du Fayet à la télécabine du Chatelet. Il sera mis en service pour la rentrée des classes le 2 septembre et inauguré le 6. Le bus scolaire sera supprimé. Utilisant des technologies nouvelles avec l'aide d'entreprises locales et régionales (dont Michelin), des télécabines de 10 places + vélos, circuleront sur des câbles reliés par 8 pylônes (au lieu de 13 initialement). 3 moteurs assureront les déplacements et l'ensemble sera très automatisé, une seule personne maintiendra une surveillance. Ce sera un transport public, fonctionnant de 7h à 20h30 toute l'année. Le prix d'un trajet est fixé à 2€50, avec des possibilités d'abonnements pour les résidents permanents et ceux résidant à 80%.
- **L'Alpin** reliera le Chatelet au Bettex dès le 15 décembre. Le DMC sera remplacé par des télécabines de 10 places + vélos et accès PMR. Des normes parasismiques ont été respectées pour les nouveaux pylônes et il permettra le transport de 2800 personnes. 600 places de parking seront maintenues.
- **Le téléporté de St Nicolas** est prévu pour l'hiver 2025
- **La navette**. Une ligne fonctionnera à l'année reliant la route de la Croix au valléen et la piscine. Électrique, gratuite, représentant un cout de 170 000€, elle aura un rythme horaire.

L'ensemble de ces structures devrait faire diminuer la dépendance à la voiture.

D'autres projets ont été évoqués

- La restructuration complète de la **gare du Fayet** avec accès PMR, augmentation du nombre de places de parking (ombrières) à 300.
 - Le **TMB**. L'accès au nid d'aigle sera effectif en 2025 et le garage des motrices sera réaménagé pour s'adapter à leur nouvelle taille. La gare de Bellevue sera également réaménagée.
 - Le **télesiège de Pierre Plate** sera démonté.
 - **L'Igloo**. Un glissement de terrain va retarder la construction
 - **Chez La Tante**. Une ouverture, à l'identique, est prévue cet hiver.

3 problèmes ont été soulevés :

- Les **scolytes** qui détruisent les arbres. Le maire rappelle que la route du col de Voza a été réaménagée pour permettre un meilleur entretien de la forêt, que celle-ci est en mains privées pour une bonne partie sans que les propriétaires ne soient connus. La sécheresse actuelle aggrave nettement le problème.
- **Le trafic intense entre Les Contamines et Saint-Gervais** en saison de ski, vacances et week-end. Le problème concerne également le maire des Contamines, les parkings (15 000 places) sont saturés. Une régulation doit être envisagée. Noter que le **forfait** des Contamines n'est moins cher que s'il est limité aux Contamines et Mr le maire rappelle que le domaine skiable de Saint-Gervais est 3 fois plus important.
- Les horaires restreints d'ouverture de la **piscine** sont liés exclusivement au manque de maitres-nageurs. Le problème ne concerne pas que St Gervais.
- Le conflit concernant la délégation de service public du **domaine skiable des crêtes du mont d'Arbois** et opposant les communes de Saint-Gervais, Megève et Demi-Quartier a été évoqué. Complexe sur le plan juridique, la préfecture a été saisie et va statuer.

Marie-Pierre Larmaraud
Vice-présidente